

CONTRIBUTION DES FAMILLES (tout compris) au 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

COLLEGE	710 €	CAP PRO ELEC – CAP EVS	985 €
3èmes Prépa Pro	820 €	CAP APH – ATMFC - PEUCR	890 €
Ulis	890 €	BTS 1ère année INDUSTRIEL + TERTIAIRE	1 620 €
2 ^{des} g ^{ales} et tech et 2 ^{des} prépa	930 €	BTS 2ème année INDUSTRIEL (CIRA ET MSP SN)	1 600 €
1ères- Terminales LYCEE GENERAL	985 €	BTS 2ème année TERTIAIRE (CI COM NRC)	1 630 €
1ères- Terminales LYCEE TECHNIQUE	985 €	BACHELOR	3 600 €
2de – 1 ^{ère} – Term Bac Pro	985 €		

Autres frais s'ajoutant au frais ci-dessus : la cotisation APEL (facultative).

MODE DE REGLEMENT : 8 prélèvements mensuels d'octobre à mai, par chèque ou en espèces contre reçu.

INTERNAT LYCEENS

Pour les lycéens, possibilité d'hébergement à l'internat : Coût annuel **2 790 €** (incluant les petits déjeuners et les repas du soir).

TARIFS REPAS

Les élèves ont accès à une cafétéria et à un self.

Le prix du repas n'excède pas 6,17 € selon les formules choisies.

Ne sont facturés que les repas consommés.

LES REDUCTIONS

- Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans notre Ensemble St Félix-La Salle bénéficient :
 - d'une réduction de **20 %** sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant,
 - d'une réduction de **40 %** sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant,
 - d'une réduction de **60 %** sur la contribution familiale du 4^{ème} enfant.

LES AIDES

SANS CONDITION DE RESSOURCES	SOUS CONDITION DE RESSOURCES
- Les livres sont mis gratuitement à disposition des élèves	- <u>LES BOURSES NATIONALES</u> : pour une entrée au collège, en faire la demande à la rentrée en septembre. Pour une entrée en lycée, renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine. Les dossiers s'effectuent dès à présent. En septembre, il sera trop tard. - <u>LE FOND SOCIAL</u> : cette aide est allouée par le Rectorat, le Conseil Général de Loire-Atlantique ou la Région des Pays-de-la-Loire aux élèves internes et demi-pensionnaires.

Un problème financier ne doit pas être un frein à l'inscription. Dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le Chef d'Etablissement.